

Démarche participative « TOUS AU PARC ! »

Rapport final

Juillet 2018



Photo : Chantiers ouverts pour la réalisation du Parc du Loup, avril 2018

État au : 11.07.2018

Mandatée par : Bureau de Développement & Projet Métamorphose / Ville de Lausanne

Réalisée par : Label Vert

Auteurs : Philipp Schweizer, Laura Mosimann, Benoît Perrenoud, Pascal Paté

Sommaire

Résumé.....	3
1. Introduction.....	4
A. Cadre de la démarche.....	4
B. Enjeux.....	4
C. Méthodologie.....	5
D. Acteurs.....	5
2. Les étapes de la démarche.....	6
A. « Imaginer » et « Choisir ».....	6
B. « Planifier ».....	7
C. « Construire ».....	7
D. « Fêter ».....	7
3. Forces et faiblesses de la démarche.....	8
A. Points forts.....	8
B. Potentiels d'amélioration.....	9
4. Recommandations pour la suite.....	10

Résumé

Dans le cadre du projet Métamorphose, la Ville de Lausanne met en place une démarche participative en trois étapes pour la création et l'aménagement du futur Parc des Plaines-du-Loup. La première étape de la démarche, intitulée « **TOUS AU PARC !** », visait à imaginer et à réaliser de manière participative (co-création) les pré-aménagements du parc entre l'automne 2017 et l'été 2018.

La Ville de Lausanne souhaite y créer **un parc pour tous, aménagé simplement pour une réelle appropriation par les habitants, qui favorise la biodiversité et qui offre un espace de verdure comme trait d'union entre habitants actuels et futurs.**

Durant le mois de novembre 2017, les habitants-usagers actuels et futurs ont pu exprimer leurs idées et rêves pour le futur parc, soit en participant aux **deux ateliers les samedis après-midi du 4.11. et 25.11. organisés pour tous les âges**, soit en répondant à un **mini-questionnaire** distribué à tout-ménage sous forme d'un flyer.

Comme cette démarche s'inscrivait dans un cadre plus large, les résultats de la démarche participative 2016 et l'étude sociologique 2017 ont également été intégrés dans les travaux d'ateliers et sont pris en compte par les architectes-paysagistes pour l'élaboration du projet du parc.

Près de 60 adultes et 20 enfants ont participé au **premier atelier « IMAGINER »** le 4 novembre 2017. Après la visite du périmètre du futur parc, **385 propositions et idées** ont été émises dans les groupes de travail (340 adultes et 45 enfants). Toutes ces suggestions étaient traduites en usages ou activités et classées en cinq catégories : détente & délassément, nature & biodiversité, jeux & sport, vivre ensemble et autres. Ce travail de regroupement a permis d'arriver à **30 usages principaux** pour le futur parc.

Quant au **deuxième atelier « CHOISIR »** du 25 novembre, 35 adultes et 15 enfants ont priorisé les usages issus du premier atelier et du questionnaire, et réfléchi ensemble aux possibilités de **cohabitation entre les différents usages souhaités**. La priorisation a permis d'approfondir 21 usages sur les 30. L'usage *se réunir en famille, en groupe, entre voisins ou amis* a obtenu la plus forte adhésion par les adultes (25 votes), suivi par *contempler la nature et bénéficier de la présence des arbres*. Cet atelier a permis de faire émerger une **vision partagée pour le futur parc**. Cette vision peut être résumée en cinq enjeux clés :

- **Se sentir bien, à l'aise, en sécurité**
- **Se rencontrer et s'impliquer, un parc pour tous**
- **Concilier les usages**
- **Parcimonie des infrastructures et polyvalence**
- **Importance de la « vraie » nature**

Les résultats du 4 et du 25 novembre étaient ensuite transmis aux architectes-paysagistes. **Toutes les idées ne pouvant être retenues, il appartient aux professionnels d'en évaluer la faisabilité et d'élaborer un projet concret et réalisable.** Celui-ci était présenté le 19 janvier lors de la soirée de restitution ouverte à tous.

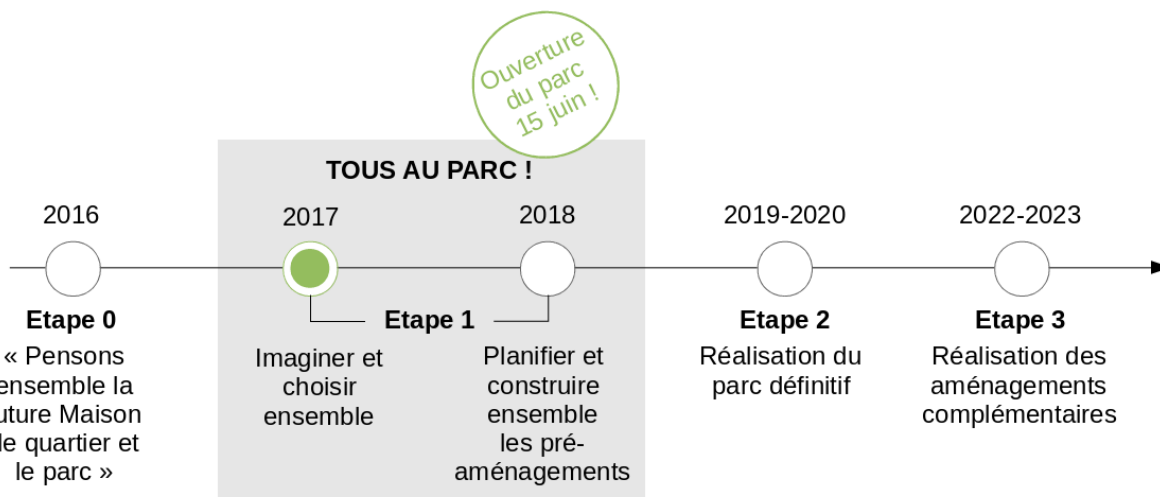
Durant les mois d'avril et mai, les habitants et usagers ont contribué à la construction du parc lors des différents **chantiers ouverts**. Ainsi, les potagers, les gradins, la grande table et l'espace de rencontre ont vu le jour, sans oublier le murgier. Grâce aux cuisinières et cuisiniers, les chantiers ouverts étaient toujours accompagnés d'un repas, goûter ou apéro, renforçant la convivialité et le partage de ces moments.

Le week-end du 15 au 17 juin 2018, le parc était en fête : après **l'ouverture officielle du Parc du Loup**, la fête de quartier avec de nombreuses activités et animations a attiré les habitants, usagers et curieux de tout âge pour découvrir le nouveau parc.

1. Introduction

A. Cadre de la démarche

Dans le cadre du projet Métamorphose, la Ville de Lausanne a mis en place en 2017 une démarche participative en trois étapes pour l'aménagement du futur Parc des Plaines-du-Loup à l'horizon 2023. Elle faisait suite à la démarche « Pensons ensemble la future Maison de quartier et le parc » menée en 2016 et centrée sur la Maison de quartier.



La démarche participative « **TOUS AU PARC !** » a été lancée le **samedi 4 novembre 2017**, par une après-midi d'ateliers qui visaient à récolter un maximum d'idées en vue de la création du futur parc des Plaines-du-Loup. Une deuxième après-midi d'ateliers pour tous les âges s'est déroulée le **samedi 25 novembre**, au Centre de quartier des Bossons, avec comme objectif **de prioriser les usages souhaités et d'aboutir à une vision partagée**.

Les résultats de ces ateliers constituaient la base de travail pour les architectes paysagistes, qui présentaient le projet du parc lors de la **soirée de restitution le 19 janvier**. Durant le printemps, le **Parc du Loup a pris forme grâce à un processus de co-construction**, où les habitants et usagers ont pu participer activement lors des chantiers ouverts.

La démarche « TOUS AU PARC ! » prend fin avec la **fête d'ouverture du Parc du Loup**. Il évoluera encore après le test de ces pré-aménagements et l'analyse des utilisations réelles, et avec la construction de l'éco-quartier des Plaines-du-Loup.

B. Enjeux

La Ville de Lausanne souhaitait y créer **un parc pour tous, aménagé simplement pour une réelle appropriation par les habitants, qui favorise la biodiversité et qui offre un espace de verdure comme trait d'union entre habitants actuels et futurs**.

La démarche participative visait à faire appel aux idées des habitants et usagers en tant qu'experts-usagers pour élaborer un projet pertinent, à intégrer des points de vue variés, à permettre aux habitants et usagers de s'impliquer concrètement, à réaliser ensemble un parc où il fait bon vivre et se retrouver.

Les principaux enjeux de la démarche participative « TOUS AU PARC ! » étaient donc les suivants :

- mener une démarche « pour tous », c.-à-d. impliquer les différentes populations concernées, les habitants actuels et futurs, avec comme résultat un parc « pour tous » ;
- intégrer la démarche dans l'historique du quartier et du projet Métamorphose, avec notamment la démarche participative pour la future maison de quartier ;

- inciter l'appropriation de la démarche et des nouveaux lieux par les habitants et usagers, entre autres à travers l'aspect concret du « faire ensemble », et créer un parc comme lieu de rencontre et d'échange du nouveau quartier qui tisse le lien entre les habitants actuels et futurs.

C. Méthodologie

Pendant la première phase de la démarche, les habitants et usagers purent répondre à un questionnaire. Ces réponses ont été intégrées aux usages résultants des ateliers du 4 novembre et discutés le 25 novembre.

Cette démarche participative s'inscrivait dans un processus plus large. En effet, lors de la démarche participative 2016 « Pensons ensemble la future Maison de Quartier et le parc! », les habitants s'étaient déjà exprimés sur le futur parc. Durant le premier atelier le 4 novembre, les résultats de la démarche 2016 ainsi que de l'étude sociologique menée à l'été 2017 ont été intégrés dans les réflexions et discussions.

Les architectes-paysagistes ont élaboré le projet du futur parc en se basant sur trois contributions différentes : les résultats de la démarche participative 2017, de la démarche participative 2016 et de l'étude sociologique. Le projet était présenté le 19 janvier lors de la soirée de restitution, laissant la place à un dialogue entre participants et concepteurs.

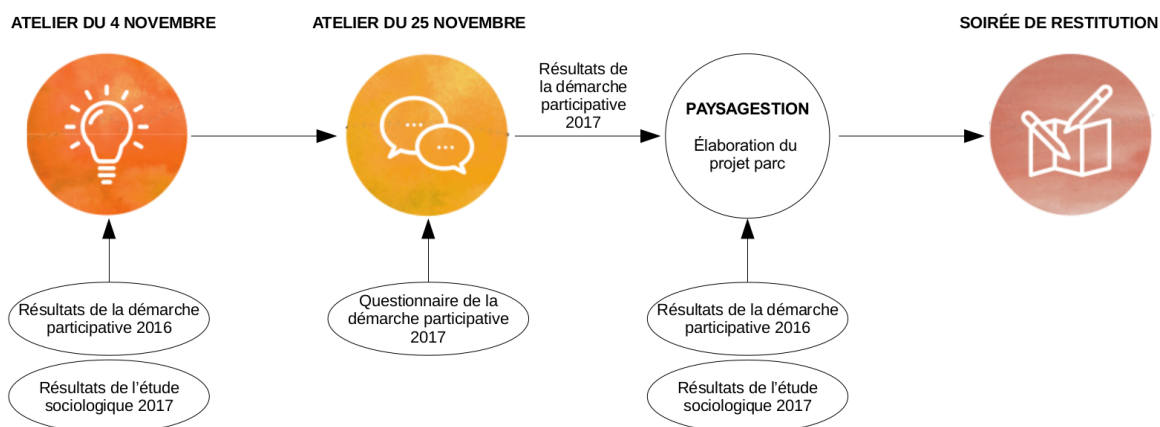


Schéma : méthodologie de la démarche participative 2017 et l'élaboration du projet du parc

Pour permettre une réelle co-création du parc, les habitants et usagers étaient non seulement consultés pour l'élaboration du projet du parc, mais également impliqués dans la construction de ce dernier : lors d'une dizaine de jours de chantiers ouverts, toutes et tous ont pu participer aux différents chantiers proposés. Les potagers, les gradins avec les tobogans, la grande table et les lieux de biodiversité ont ainsi vu le jour, et les habitants et usagers se sont approprié de ce nouvel espace public en même temps.

D. Acteurs

La démarche participative « TOUS AU PARC ! » rassemblait différents acteurs avec des rôles et des responsabilités différenciés et complémentaires :

- La **Ville de Lausanne** était garante de l'intérêt public et du cadre politique.

- Les **partenaires** (le Collectif et le Centre de quartier des Bossons – Plaines-du-Loup) accompagnaient la démarche participative et favorisaient le lien avec les habitants et usagers, actuels et futurs.
- Le **mandataire pour la démarche participative** animait les ateliers, recueillait les avis des participants et assurait la communication des résultats, le bon déroulement des chantiers ouverts ainsi que la communication autour de la fête d'ouverture du parc.
- Les **architectes-paysagistes** étaient à l'écoute des souhaits et idées des participants. Ils élaboraient le projet dans le cadre des contraintes techniques en traduisant au mieux les résultats de la démarche, et suivaient les constructions du parc.
- Les **participants** partageaient leurs souhaits et leur expertise d'usage de l'espace public, s'engageaient dans une démarche collective et contribuaient à la co-construction.

Tout au long de la démarche, chaque acteur était tenu de respecter les règles du jeu établies au préalable : respecter les rôles différenciés, partager le temps de parole, exprimer un avis personnel, privilégier le bien commun, écouter et faire preuve d'ouverture, ne pas juger les idées et avis d'autrui, accepter que toutes les idées ne seront pas réalisées, ainsi que reconnaître le cadre défini par la Ville.

2. Les étapes de la démarche

La démarche participative « TOUS AU PARC ! » visait à imaginer et à réaliser de manière participative les pré-aménagements du parc en vue de son ouverture en juin 2018, en cinq étapes selon le calendrier suivant :



A. « Imaginer » et « Choisir »

Les étapes « Imaginer » (atelier du 4 novembre 2017) et « Choisir » (atelier du 25 novembre 2017) formaient un tout et devaient permettre d'élaborer une **vision partagée des usages** souhaités et des critères de cohabitation de ces usages. Ce travail a été réalisé dans la perspective des aménagements définitifs. Il appartenait désormais au mandataire paysagiste de les traduire en une version pré-aménagée, réalisable avec peu de moyens, co-constructible dans la plus large mesure possible et avec une attention particulière accordée à l'évolutivité des aménagements proposés.

Le premier atelier a réuni un public mixte et intergénérationnel de différents horizons. Près de **60 adultes** ont participé, dont environ 2/3 d'habitants-usagers actuels du quartier et 1/3 constitué principalement de futurs habitants, d'usagers et de personnes intéressées. Les discussions ont été riches et animées, et **340 propositions et idées** ont été émises. Quant au public plus jeune, **20 enfants et jeunes** de 4 à 15 ans se sont retrouvés à l'atelier des enfants, la majorité ayant entre 5 et 10 ans. En plus des idées et propositions formulées lors de la visite du parc, les enfants et jeunes ont pris crayons et peinture pour mettre en images leur parc de rêve.

Les propositions étaient résumées en **30 usages principaux**, classées en **cinq catégories : détente & délasserment, vivre ensemble, jeux & sport, nature et biodiversité**, ainsi qu'une catégorie autres. Pour les résultats détaillés, voir la synthèse de l'atelier du 4 novembre.

Le deuxième atelier a également réuni un public mixte et intergénérationnel avec environ **35 adultes et 15 enfants**, dont près de 2/3 étaient déjà présents lors du premier atelier. La priorisation des usages issus du premier atelier et des propositions reçues par courrier et par e-mail a fait émerger l'usage « se réunir en famille, en groupe, entre voisins ou amis » avec la plus forte adhésion, suivi par « contempler la nature » et « bénéficier de la présence des arbres ». Dans une deuxième partie, les participants ont échangé à propos des possibilités de cohabitation entre les différents usages souhaités et ont fait des groupements d'usages selon des critères de compatibilité et d'incompatibilité. Trois pôles d'usages ont apparu : « nature et détente », « rencontre » et « infrastructures ».

La synthèse en plénum a abouti à un consensus entre les participants présents, et a permis de faire émerger **une vision partagée** pour le futur parc avec les enjeux suivants : se sentir bien, à l'aise, en sécurité ; se rencontrer et s'impliquer, un parc pour tous ; concilier les usages ; parcimonie des infrastructures et polyvalence ; et importance de la « vraie » nature. Pour les résultats détaillés, voir la synthèse de l'atelier du 25 novembre.

B. « Planifier »

Le projet des pré-aménagements était soumis aux habitants dans la partie « **Planifier** » (**19 janvier**) sous la forme d'un forum de restitution qui permettait de redonner la parole aux habitants pour s'exprimer sur le concept proposé, et d'initier l'organisation des chantiers participatifs prévus dans la partie « Construire » (printemps 2018).

Après la présentation du projet du parc par les architectes-paysagistes, les participants ont pu se prononcer sur le projet, échanger avec les concepteurs, poser des questions, ajouter des propositions et se pré-inscrire aux chantiers ouverts qui auront lieu ce printemps.

C. « Construire »

Les premiers **chantiers participatifs** ont eu lieu pendant les vacances de Pâques. Accompagnés par un temps estival, ils ont attirés près de **150 personnes** pour donner un coup de main. Ainsi, le désormais nommé « Parc du Loup » a rapidement pris forme. Grâce aux nombreuses mains, petites et grandes, les 8 jours de chantiers d'avril ont connu un succès au-delà des espérances. Les objectifs de construction et de convivialité ont été pleinement atteints : les légumes poussent doucement dans les potagers, la Grande table invite à la rencontre et à l'échange, l'Escalier et les gradins (et les toboggans) permettent un accès agréable aux potagers, les Hôtels à insectes sont décorés et prêts pour leurs habitants, et les participants et participantes ont bénéficié tous les jours d'un accueil chaleureux et d'une excellente cuisine.

Le 14 avril, les potagers ont été attribués et les jardiniers y ont tout de suite planté plantons et fleurs comestibles. En fin d'après-midi, les potagers ont officiellement été remis à l'Association de quartier de la Blécherette par Mme Natacha Litzistorf, conseillère municipale. Grâce au vide-dressing de quartier, l'ambiance conviviale des chantiers s'est prolongée à l'heure de l'apéritif et une Paella géante a clôturé cette journée magnifique !

Le 26 mai, lors de la **Fête de la Nature**, les chantiers participatifs du Parc du Loup ont continué. Une vingtaine de personnes s'est retrouvée pour faire des aménagements en faveur de la petite faune et la biodiversité dans le parc : des hôtels à insectes, un murgier à lézard et des tas de branchage pour les hérissons étaient installés.

En parallèle à ces chantiers, les participants ont pu imprimer leur t-shirt « TOUS AU PARC! » à l'atelier de sérigraphie qui était un vrai succès. Comme d'habitude, un goûter a permis de reprendre de l'énergie et l'après-midi s'est prolongé autour d'un apéritif convivial.

D. « Fêter »

Du 15 au 17 juin, le Parc du Loup s'est transformé en fête. Environ 200 personnes ont assisté à l'**inauguration officielle** du vendredi soir, avec les **allocutions du syndic M. Junod et des**

municipaux Mme Litzistorf et M. Payot. Après la remise des prix du concours photo, tout le monde était invité à partager une verre d'amitié et à découvrir le nouveau parc. La soirée c'est prolongé avec des pizzas au feu de bois et le match de foot Espagne – Portugal du Mondial.

Samedi et dimanche, la **fête de quartier** a continué au Parc du Loup, avec de nombreuses activités et animations pour petits et grands : un tournoi sportif du fairplay, des expositions sur le passé et le futur du quartier, des matchs d'impro, des démonstrations de capoeira, de break-dance et de chants et danses traditionnels portugais, ou encore un atelier cirque et des comptes pour enfants dans le tipi étaient au programme, pour citer quelques exemples.

C'était une belle ambiance festive qui a aussi attirée de nouvelles personnes ayant pas participé à la démarche participative auparavant. Le parc est dès lors ouvert et attend de se faire approprier par les habitants et usagers.

3. Forces et faiblesses de la démarche

A. Points forts

La démarche participative « TOUS AU PARC ! » peut être intitulée comme démarche originale pour plusieurs raisons qui seront approfondies ci-dessous.

- Grâce à la **commission DP** (la commission de la démarche participative qui réunissait l'ensemble des acteurs de la démarche, y compris les acteurs « de terrain » tels que les animatrices du centre de quartier des Bossons – Plaines-du-Loup et le Collectif d'habitants), l'information a bien circulé entre les acteurs et la démarche était rapidement mise en route. Comme lieu commun d'échange et de discussion, la commission DP qui s'est régulièrement réuni au départ de la démarche a permis de prendre les décisions ensemble et de transmettre les informations importantes de manière efficace.
- Au départ de la démarche, la **gouvernance était partagée** entre les responsables de la ville et les acteurs « de terrain » : les animatrices du centre de quartier des Bossons – Plaines-du-Loup et le Collectif ont participé à la définition du cahier des charges du mandataire de la démarche participative et à son audition. Les acteurs qui connaissaient le mieux le quartier ont ainsi pu prendre part à l'étape-clé du choix du mandataire.
- Les **animatrices du centre de quartier des Bossons – Plaines-du-Loup** ont joué un rôle primordial durant toute la démarche. Leurs connaissances du terrain (du quartier, des habitants, etc.) étaient essentielles, d'autant plus parce que les délais étaient très serrés. C'était notamment grâce à leur réseau et leur réactivité que la démarche « TOUS AU PARC ! » s'est déroulée dans ces délais. De plus, l'implication des acteurs-clé d'un quartier tels que les animateurs socio-culturels permet un bon ancrage dans le quartier.
- La démarche participative « TOUS AU PARC ! » était **facilement appropriable** : avec un **but concret** (réaliser un parc public provisoire et marquer son ouverture avec une fête de quartier) à un **horizon temporel court** (8 mois entre le premier atelier et la fête d'ouverture). Les événements réguliers de la démarche (d'abord les ateliers et la restitution, ensuite les chantiers ouverts) ont permis de garder les participants « à bord ».
- La **diversification des éléments de communication et de mobilisation** ont permis d'atteindre un nombre important de personnes d'horizons très différents. Avoir une personne qui représente la démarche et qui est identifiable sur place a beaucoup aidé pour la mobilisation des habitants du quartier.
- Autre point fort était la **présence des mandataires architectes-paysagistes** dès le début de la démarche : ils étaient présents aux ateliers participatifs et ont vu avec leurs propres yeux ce que les participants ont exprimé. Ils n'ont donc pas seulement reçu les résultats des ateliers

mais vécu l'ambiance et la dynamique du processus participatif, ce qui permet de mieux comprendre les résultats de la démarche et de les mettre en œuvre dans le projet. En effet, il n'y avait que peu de réactions critiques à la soirée de restitution, lors de la présentation du projet du parc, et les participants se sentaient généralement écoutés et compris. La démarche peut être désignée comme étant réussie, dans le sens que les 30 usages issus des ateliers étaient intégrés dans le projet et mis en œuvre.

- L'originalité de la démarche réside aussi dans les **chantiers participatifs** : après l'élaboration commune du projet du parc, les habitants et usagers ont directement pu contribuer à la construction de « leur » parc. Leur participation active à la réalisation du parc a fortement contribué à l'appropriation rapide des nouveaux lieux.

B. Potentiels d'amélioration

Quelques pistes d'amélioration sont à soulever :

- Le **langage** utilisé durant les ateliers était parfois **abstrait** et pas accessible pour tous les participants. Pour les personnes dont la langue maternelle n'était pas le français, c'était difficile d'exprimer leurs souhaits et besoins en parlant « d'usages » uniquement. De plus, la **méthodologie** du deuxième atelier était relativement **complexe**. Ces éléments seraient évidemment à éviter une prochaine fois, afin de ne pas exclure une partie de la population de la démarche.
- Un **flottement dans la gouvernance** de la démarche s'est étalé à la moitié du processus. Contrairement au début, où la commission DP s'est régulièrement réunie pour passer les informations importantes entre l'ensemble des acteurs de la démarche, ce lieu commun d'échange d'information n'existait plus. Ce flottement aurait dû être clarifié tout de suite, afin de permettre l'organisation des chantiers ouverts dans un climat constructif et de pouvoir assurer leur bon déroulement.
Au lieu de réinstaurer un lieu de discussion commun pour les différents acteurs de la démarche, permettant d'échanger sur l'évolution du projet et les adaptations nécessaires en cours de route, la communication s'est faite de manière bilatérale. En effet, certains acteurs manquaient d'information et la communication triangulaire n'était pas efficace.
- Malgré que nous jugions très important, dès le début, **l'implication des adolescents et jeunes**, c'est le public qui était le moins bien intégré dans la démarche. La participation des jeunes à l'atelier spécifique pour les adolescents était très faible et le chantier « ado » n'a finalement pas eu lieu. C'est donc un point faible à soulever et il reste à trouver d'autres stratégies pour la suite. Le concours photo et vidéos sur les chantiers ouverts allait dans cette direction, mais a également plus atteint les adultes et les enfants que les adolescents. Une piste potentiellement intéressante sont des événements spécifiquement pour les adolescents, organisés directement dans le parc.
- Quant aux potagers, il y avait également un **flottement dans la circulation d'information** entre les différents acteurs. Les **rôles n'étaient pas clairement définis** au départ, et la conception des potagers était faite sans participation et implication de la population. De plus, la transmission de la gestion et la responsabilité des potagers étaient extrêmement vite transmises à l'association de quartier. D'autres exemples montrent qu'une transmission plus lente, sur une année, est judicieuse.

4. Recommandations pour la suite

Pour conclure, nos recommandations pour la suite sont formulées sur la base des expériences faites lors de la démarche participative « TOUS AU PARC ! ».

- Un élément central de la démarche participative est la cohérence avec l'historique du quartier ou du lieu en question, c.-à.-d. le lien avec les étapes précédentes, soit la démarche participative de la future maison de quartier. La continuité avec le passé du quartier doit être assurée et il s'agit de veiller à une bonne compréhension de la procédure par les habitants. Toute confusion est défavorable à l'acceptation de la démarche et la participation des différents acteurs.
- Les rôles de chaque acteur doivent être définis clairement en amont de la démarche. Ceci facilite ensuite le travail durant tout le processus et évacue des éventuelles confusions et malentendus.
- Des petites actions complémentaires à la démarche principale pourraient permettre d'élargir le cercle des participants et d'intégrer des personnes dans la démarche qui ne viennent pas aux ateliers. De plus, ces actions donneraient lieu à d'autres rencontres et échanges et contribueraient à maintenir l'intérêt des participants au fil du processus.
- En parallèle à la diversité des moyens de communication et de mobilisation, la désignation d'une personne de référence de la démarche sur le terrain, susceptible de répondre aux questions et de mobiliser, serait un avantage.
- Dans l'immédiat et au vu des nombreux acteurs impliqués de manière participative dans le projet Métamorphose, nous recommandons une redéfinition de la gouvernance participative et une clarification du rôle et du champs d'action de chaque acteur. Cette gouvernance devrait être coordonnée par le maître d'ouvrage et bénéficier d'une reconnaissance politique.